



Renouvellement de bail de location

Par **calo**, le **12/10/2008** à **12:46**

bonjour , je finis mon bail de 3 ans debut janvier et j ai l intention d y rester . comment se passe le renouvellement ? dois je contacter le proprio pour lui dire (ou demander) .
autre question , si le proprietaire decide de ne plus me louer , as t il un preavis a me donner (si oui combien de temps) pour m avertir pour que je cherche ailleurs
merci a tous et a toutes pour vos reponses

Par **caromaiwen**, le **12/10/2008** à **12:53**

bonjour
Le bail est reconduit automatiquement le proprietaire doit prevenir 6 mois avant par lettre recommandee ar sil il ne veut plus le louer.